

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 31 mars 2023 (13 h 00)  
Vidéoconférence***

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Vice-Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Catherine Liffra Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale  
Sébastien Fillion, Directeur des Technologies de l'information  
Michael Philbin, Coordonnateur des services des Communications et  
des Partenariats  
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint. Il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 27 janvier 2023 à 13h00, qui se tient en mode virtuel et procède à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mars 2023 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**23.016 GUY ROBERGE :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mars 2023 à 13 heures, en mode virtuel, soit adopté tel que présenté.

**Adopté**

**23.017 YVAN LEBEL :** Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de sa séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé au sondage relatif au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Programme de refrancisation), qui est listée dans les huit (8) positionnements stratégiques.

Les résultats de ce sondage ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 janvier 2023*

**23.018 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 27 janvier 2023, tel que présenté lors de la séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

## **II. Directions du Conseil**

### *2.1 Points d'information*

#### *2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général :

- du rapport trimestriel de la Direction générale du deuxième (2<sup>ème</sup>) trimestre 2022-23,
- des états financiers du deuxième (2<sup>ème</sup>) trimestre 2022-23,
- et une ébauche du Budget 2023-24.

**23.019 MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive le rapport du deuxième trimestre 2022-23 de

la Direction générale du CÉF, tel que présenté lors de la séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

**23.020 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive les états financiers du deuxième trimestre 2022-23 et l'ébauche du budget 2023-24, tels que présentés lors de la séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

#### *2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2022-23 :

- Période du 19 janvier au 23 mars 2023 ;
- Sommaire des demandes de permission d'admission 2022-23 au 23 mars 2023 ;
- Tableau récapitulatif du nombre de demandes par école et par catégorie.

**23.021 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission tels que présentés lors de la séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

#### *2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*

M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF, informe les membres des formations qui ont été offertes aux conseils d'école.

#### *2.1.4 Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 24 mars 2023 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

#### 2023 Spring Assembly du SSBA

Le conseiller scolaire, M. Yvan Lebel sera présent à Saskatoon, les 5 et 6 avril 2023, pour représenter le CSF.

#### Journée de Leadership

La conseillère scolaire, Mme Monica Ferré, sera présente à Regina, le 22 avril 2023, pour représenter le CSF.

#### Sommet national sur l'éducation 2023 de la FNCSF

Le Président du CSF, M. Alpha Barry sera présent à Ottawa, les 27 et 28 avril 2023, pour représenter le CSF.

## 2.2 Décisions

### 2.2.1 Rapport des ressources humaines

**23.022 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 41 lors de sa séance régulière du 31 mars 2023, en présence de la Direction générale du CÉF.

**Adopté**

**23.023 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 31 mars 2023 à 13 h 45.

**Adopté**

Pause et reprise à 13h52.

**23.024 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 21 janvier au 24 mars 2023, tel que présenté lors de sa séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

## 2.3 Rapports des comités et représentants

### 2.3.1 Comité stratégique et de négociation

Le Président du CSF, M. Alpha Barry et le conseiller scolaire, M. Yvan Lebel, informent les membres du CSF de la rencontre du 3 mars 2023.

### 2.3.2 Comité des finances et de vérification

Le conseiller scolaire, M. Brian LeNouail, informe les membres du CSF de la rencontre du 29 mars 2023.

### 2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

La conseillère scolaire, Mme Gisèle Rivard, informe les membres du CSF de la rencontre du 3 mars 2023.

### 2.3.4 Comité de reconnaissance

Les conseillers scolaires, MM. Oumnia Tahiri et Yvan Lebel informe les membres du CSF de la rencontre du 3 mars 2023.

### 2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

La direction générale, M. Ronald Ajavon, informe les membres du CSF de la rencontre du 3 mars 2023 et des suivis effectués.

*2.3.6 Comité des ressources humaines*

La Vice-présidente, Mme Geneviève Binette, informe les membres du CSF de la rencontre du 3 mars 2023 du comité RH.

**23.025 MARIA LEPAGE** : Que le CSF reçoive les rapports oraux des représentants des comités du CSF, exposés lors de sa séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

*2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Sans objet.

*2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Présentation orale de la représentante du CSF, Mme Geneviève Binette, auprès du Comité d'administration de la FNCSF.

*2.3.10 Représentant auprès de la table des élus*

Présentation orale du représentant du CSF, M. Alpha Barry, auprès de la table des élus.

**23.026 MONICA FERRE** : Que le CSF reçoive les rapports oraux tels qu'exposés par les représentants des comités extérieurs au CSF, lors de sa séance régulière du 31 mars 2023.

**Adopté**

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

Sans objet.

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

Sans objet.

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

*6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 27 janvier 2023*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 27 janvier 2023 a été présenté aux membres du CSF.

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 31 mars 2023*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le mardi 11 avril 2023 à midi.

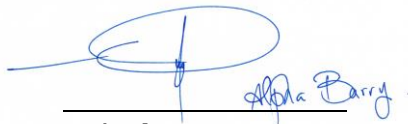
*6.3 La prochaine séance*

Le vendredi 28 avril 2023, à 13 heures (présentiel).

*6.4 Levée de la séance du 31 mars 2023*

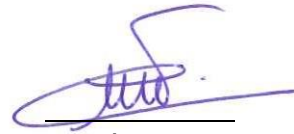
**23.027 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF lève la séance régulière du 31 mars 2023, en mode virtuel, à 14 h 16.

**Adopté**



Alpha Barry

Présidence



Secrétaire